

inf VESDRE

Trimestriel n°106 - octobre-décembre 2024

Bulletin de liaison du **Contrat de Rivière** du sous-bassin hydrographique de la **Vesdre** (C.R.V.)



Recherche d'espèces exotiques envahissantes à Goffontaine - septembre 2024 ©CRV

CR Vesdre

- Assemblée générale

3

Hydraulique

- Où va l'eau de pluie ? Une question clé pour la gestion de l'eau

4

Milieus et espèces

- Mission EEE : bilan intermédiaire après 2 années
- Colloque " Livre Bleu : la qualité de l'eau en Wallonie "

6

8

Sensibilisation

- Ici commence la mer, Journées Wallonnie de l'Eau, Animation " Inondation, des histoires qui font des vagues... "

10

Agenda

12

Chers lecteurs de l'InfoVesdre,

Ça bouge à nouveau pour le Contrat de Rivière Vesdre ! A l'heure d'écrire ces quelques lignes, nos bureaux sont encore dans le bâtiment de l'administration communale de Verviers situé Pont de Sommeleville. Mais plus pour longtemps... Après tout juste un an d'installation, nous déménagerons dès la rentrée de janvier dans un autre bâtiment de la Ville, situé rue Spintay. Un déménagement précipité qui se justifie par la réorganisation des échevinats suite aux dernières élections communales, mais qui devrait normalement nous offrir un peu plus de confort. Wait and see !

Autres nouvelles... La reconduction 2025 des missions « Espèces exotiques envahissantes + castor » et « Culture du Risque Inondation » n'est pour l'instant acquise que pour le 1er semestre. Et nous ne saurons probablement que très tardivement la suite qui leur sera donnée. Des missions pourtant essentielles, l'une pour la biodiversité et l'autre pour la sécurité et le bien-être des personnes, mais qui ne seront réellement efficaces que sur le long terme. Cela laisse évidemment peser une incertitude pour la sécurité d'emploi de notre personnel et donc un risque de perte d'expertise pour les Contrats de Rivière en cas de départs pour des emplois plus sûrs et plus stables. Espérons que la légitimité et l'expertise des 14 Contrats de Rivière de Wallonie pour mener ces missions, ainsi que la qualité et l'énorme

quantité du travail déjà fourni pèseront suffisamment dans la balance pour une reconduction au moins jusqu'à la fin de l'année civile, et si possible à plus long terme.

A cela s'ajoute une autre incertitude financière : le montant de notre subside régional, dont l'indexation et les parts relatives à certaines « petites » missions ne sont pas encore acquises.

Bref, une année aux perspectives incertaines, qui pourrait entamer le moral de nos troupes... Mais restons positifs ! 2025 sera aussi l'année de préparation d'un nouveau programme d'actions pour 2026-2028 parallèlement à la mise en place des nouveaux élus communaux. Un travail qui s'annonce donc riche en rencontres et en échanges pour clôturer et faire le bilan du programme actuel et préparer le prochain...

D'ici là, toute l'équipe de coordination du Contrat de Rivière Vesdre vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes, et une nouvelle année 2025 remplie de rencontres enrichissantes et de projets motivants !

Florence Hauregard
Coordinatrice du CR Vesdre

La cellule de coordination du Contrat de Rivière Vesdre vous souhaite d'excellentes fêtes, et une nouvelle année remplie de rencontres enrichissantes et de projets motivants !

Meilleurs vœux

2025



Assemblée Générale du 10 octobre

Notre Assemblée Générale du 10 octobre a été chaleureusement accueillie par la Commune de Pepinster (représentée par son échevine Doris Quadflieg) , dans sa belle salle « Espace Nô », située à quelques mètres à peine de la Vesdre et fraîchement rénovée à la suite des inondations de 2021.

Pour la première fois, le quorum de présence n'était malheureusement pas atteint, à une voix près... Seuls les points de l'ordre du jour ne nécessitant pas une délibération de l'assemblée ont donc été abordés. Les points nécessitant une décision ont par conséquent dû faire l'objet d'une 2e Assemblée Générale, qui s'est réunie en visioconférence le 2 décembre.

Lors de la séance du 10 octobre, **Lise Pouilloux**, chargée de mission, a ainsi présenté les résultats de la convention « *Encadrement des opérations d'arrachage de renouées asiatiques au droit des sites impactés par les inondations de juillet 2021* », qui concernait les 4 Contrats de Rivière Amblève, Lesse, Ourthe et Vesdre, et qui s'est terminée le 30 juin dernier. Un article complet y était consacré dans notre InfoVesdre précédent (n°105).

L'assemblée a ensuite pris connaissance du suivi de la convention de coopération transversale entre le SPW et les 14 Contrats de Rivière de Wallonie visant à « *assurer la surveillance et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques et rivulaires, et fournir un soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor européen* ». Cette présentation était assurée par **Chrichina Bao**, chargée de mission. Une partie des éléments présentés fait l'objet d'un article spécifique dans ce numéro.

Marie Heymans, chargée de projet a ensuite présenté l'avancée des 4 volets de la convention de coopération transversale entre le SPW et les 14 Contrats de Rivière de Wallonie visant à « *favoriser le développement de la culture du risque d'inondation et de projets visant à améliorer la résilience du territoire face aux inondations* » (sensibilisation, auto-diagnostic, Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique, subvention résilience). Un article y était consacré dans notre InfoVesdre n°103.

Disposés dans le fond de la salle, les outils de sensibilisation sur différentes thématiques réalisés ou acquis par le CRV en 2024 ont ensuite été présentés :

- Le panneau d'information « *Les renouées asiatiques* » réalisé par le CR Vesdre en 37 exemplaires et installé dans différentes communes du bassin.
- Le matériel de la campagne « *Stop aux espèces exotiques envahissantes* » du SPW.



• Le

- panneau « *Qui est le castor, ce drôle d'ingénieur ?* ».
- Les petits jeux de devinettes sur le castor : « *Qui suis-je ?* » et « *Le castor : une queue à tout faire ?* ».
- Le panneau « *Moi, la mare* ».
- La fiche « *Clé d'identification des p'tites bêtes des rivières* » réalisée par le groupe de travail « *sensibilisation* » des Contrats de Rivière.

Mais aussi du matériel de sensibilisation à la culture du risque inondation :

- Maquette « *maison vulnérable/résiliente* » face aux inondations et la bache « *jardin vulnérable / résilient* » face aux inondations et aux sécheresses, éalisées par le groupe de travail « *sensibilisation* » des Contrats de Rivière.
- Atelier « *Exact Lab* » créé par le CR Ourthe.
- Atelier « *Fresque inondation* » (adaptation simplifiée par les CR de la version développée par la CPDT).
- Jeu de rôle « *Cit'in Crise* » : adaptation au contexte wallon par le CORTEX d'un serious game français (jeu de simulation de gestion de crise inondation).
- Animation scolaire « *RésilenceS - Inondations, des histoires qui font des vagues* » créée par le collectif « *Tutti Frutti* » (voir article spécifique dans ce numéro).

La séance du 2 décembre en visioconférence a quant à elle approuvé l'intégration d'un nouveau partenaire, la société de pêche « *Vesdre pêche et Nature* » (VPN - représentant : **Albert Schinckus**), ainsi que l'inscription de nouvelles actions dans le programme 2023-2025 (2 actions de VPN, 3 actions de la commune de Jalhay et 3 actions de la commune d'Olne). Elle a également validé le remplacement des représentants de certains partenaires.

Et dernier point important : sur base d'un appel à candidature préalable, l'Assemblée a élu les 2 nouveaux vérificateurs aux comptes pour la période 2025-2027 : **Eva Franssen** et **Cédric Lorquet**. Un tout grand merci à eux d'avoir accepté ce poste !

Pour terminer, un petit rappel... Bien que le système des procurations permette aux membres de confier leur voix à un autre membre effectif, nous nous permettons d'insister sur l'importance de la présence d'un maximum de membres, car nos statuts n'autorisant qu'une procuration par membre, il faut suffisamment de présents pour pouvoir les utiliser !

Où va l'eau de pluie ? Une question clé pour la gestion de l'eau

Lorsque la pluie tombe sur nos toits ou sur la route, où va-t-elle ? Cette question, qui peut sembler anodine, est en réalité fondamentale pour comprendre la gestion de l'eau dans le bassin versant de la Vesdre. Aujourd'hui, la majeure partie des eaux pluviales en zone urbaine ne s'infiltrer pas dans le sol. Elles sont directement collectées par des canalisations et acheminées rapidement vers les rivières. Ce processus, accentué par l'imperméabilisation croissante des surfaces (routes, trottoirs, bâtiments), aggrave le risque d'inondations.

Concernant les inondations, le problème ne se limite pas aux débordements visibles qui endommagent les biens et infrastructures. Il s'étend aussi à un aspect moins perceptible : la saturation des réseaux de récupération des eaux pluviales (transit des eaux pluviales via les avaloirs de voiries ou via le réseau de collecte des eaux usées si l'égouttage n'est pas séparatif). Lorsque les avaloirs de voirie sont sous-dimensionnés ou sont insuffisamment entretenus, certaines voiries peuvent être submergées, provoquant des difficultés de circulation ou des inondations chez certains riverains proches. Lorsque le réseau des eaux usées est surchargé par l'eau de pluie, il peut déborder et mélanger les eaux pluviales aux eaux usées. S'il n'y a pas de connexion à une station d'épuration ou si le réseau est mal calibré, ce mélange finit par être rejeté dans les rivières, provoquant une pollution directe de l'environnement.

Ainsi, une mauvaise gestion des eaux pluviales contribue non seulement aux inondations, mais aussi à une dégradation significative de la qualité de l'eau et des écosystèmes.

En Wallonie, l'artificialisation concerne environ 16 % des terrains et est essentiellement due à l'expansion de la fonction résidentielle (68% de l'artificialisation totale). C'est autant de surface pour lesquelles il faut revoir la gestion des eaux pluviales.

Le cadre légal en Wallonie : prioriser l'infiltration

La réglementation wallonne, via le Code de l'eau (article R.277, §4), établit une hiérarchie pour la gestion des eaux de pluie :

1. *Infiltration prioritaire dans le sol.*
2. *Évacuation vers des voies d'écoulement artificielles ou des eaux de surface, si l'infiltration est techniquement impossible.*
3. *Rejet vers les égouts, uniquement en dernier recours.*

Bien que cette approche encourage une gestion durable des eaux pluviales pour les nouvelles constructions, elle présente certaines limites en raison de son caractère rigide. Si un terrain ne permet pas l'infiltration de la totalité des eaux pluviales, réussir à en infiltrer même la moitié constitue déjà un progrès significatif. Par ailleurs, ce cadre réglementaire s'applique principalement aux nouvelles constructions, laissant en suspens la question cruciale de l'adaptation du bâti existant. Certaines communes, toutefois, se montrent innovantes en adoptant des solutions globales, comme l'infiltration à l'échelle d'une rue ou d'un quartier, passant ainsi par la déconnexion des systèmes d'égouttage traditionnels.

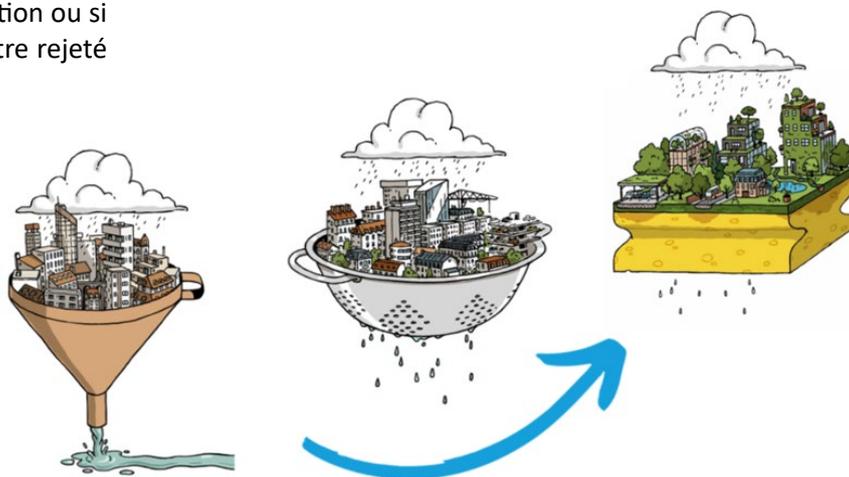


Schéma illustrant les bénéfices de la ville perméable - source GRAIE

En parallèle à cette réglementation, vient s'insérer le nouveau **schéma de développement territorial**, qui entre autre chose, va chercher à limiter les imperméabilisations futures en encourageant la réduction du taux d'artificialisation (objectif de la Commission Européenne : zéro artificialisation nette en 2050).



Passons de la ville entonnoir à la ville éponge

Pour limiter le ruissellement, plusieurs solutions techniques existent. Issues du référentiel « **Gestion durable des eaux pluviales** » du SPW Territoire, ces catégories de dispositifs s'adaptent aux besoins locaux :

1. **Systèmes d'infiltration sur site** : noues végétalisées, fossés drainants, bassins secs, puits d'infiltration.
2. **Renforcement de la perméabilité et du stockage des infrastructures** : sols perméables, toitures végétalisées.
3. **Stockage dans les bâtiments** : citernes pour récupérer l'eau de pluie.
4. **Aménagement du relief** : création de dépressions pour ralentir les écoulements.
5. **Désimperméabilisation des zones urbanisées** : remplacement de revêtements imperméables par des matériaux perméables.



Inondation et sécheresse : les deux faces d'une même pièce

Agir sur l'infiltration et la rétention des eaux de pluie ne se limite pas à réduire les risques d'inondations. Ces aménagements renforcent également la résilience face aux sécheresses : l'eau infiltrée remplit les nappes phréatiques et nourrit les sols (garantissant leur bon fonctionnement pour l'agriculture) et la végétation (les arbres étant essentiels pour rafraîchir les villes grâce à l'ombre et l'évapotranspiration). Ainsi, ces actions participent aussi à lutter contre les sécheresses et les îlots de chaleur urbains.

Conclusion

Adopter une gestion durable des eaux pluviales est essentiel pour restaurer le cycle naturel de l'eau et protéger les habitants du bassin de la Vesdre des inondations et des sécheresses. En appliquant le principe de solidarité « amont-aval », chaque commune et chaque citoyen peut contribuer à un avenir où l'eau est mieux partagée et mieux gérée, et offrir ainsi à ses habitants, un environnement de qualité et limitant les impacts du dérèglement climatique.

Source :

- Référentiel « Gestion durable des eaux pluviales », SPW Territoire : <https://ediwall.wallonie.be/referentiel-gestion-durable-des-eaux-pluviales-2023-numerique-111042>
- Réduire l'artificialisation ; schéma de développement territorial : <https://territoire.wallonie.be/fr/page/reduire-lartificialisation>
- Code de l'eau : partie réglementaire, « <http://environnement.wallonie.be/legis/Codeenvironnement/codeeaucoordonneR.html> »
- Formation GIEP - Bruxelles environnement



Marie Heymans
Chargée de projet
" CuRI : Culture du Risque d'Inondation "

Mission " Espèces Exotiques Envahissantes " : résultats intermédiaires après 2 années d'inventaire et de gestion

La mission " Assurer la surveillance et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques et rivulaires et fournir un soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor européen " confiée par le SPW-ARNE (Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement) aux 14 Contrats de Rivière de Wallonie consiste notamment à mener l'inventaire des espèces exotiques envahissantes dans les 14 bassins hydrographiques de la Wallonie. Nous collaborons également avec le DEMNA, la CiEi et le DNF dans le cadre de cette mission qui a débuté en avril 2023. Voici un état des lieux de son avancée.

En 2024, la saison d'inventaire a débuté par celui de la **berce du Caucase**. En collaboration avec le Contrat de Rivière de la Meuse-Aval, une réunion rapide a été organisée pour améliorer la communication avec et entre l'ensemble des gestionnaires de cette plante invasive (Communes, Service Technique Provincial et Direction des Cours d'Eau Non Navigables). Suite à cela, plusieurs difficultés ont été soulevées et des réunions de terrain entre acteurs ont permis de les résoudre. Cette méthode ayant porté ses fruits, les inventaires 2025 ont en partie été planifiés. De plus, plusieurs formations de gestion ont également été organisées, à destination d'entreprises privées et de la DGO1 (district autoroutier de Battice). L'inventaire des berces est réalisé par échantillonnage. Le printemps et l'été 2024 ont été marqués par de fortes pluies, compliquant l'accès à de nombreux tronçons urbanisés de la Vesdre. Sur les 753 points à vérifier, 185 d'entre eux n'ont ainsi pas pu être vérifiés, soit ¼ des points. 46 sites ont relevé la présence berce du Caucase. Pour rappel, ces sites sont gérés par les gestionnaires des cours d'eau concernés en fonction de la localisation du site ou par les riverains lorsqu'ils sont sur les sites privés.

Concernant l'inventaire et la gestion de la **balsamine de l'Himalaya**, le protocole d'inventaire a été mis à jour au cours de cette nouvelle saison 2024. Les inventaires ont été réalisés par tronçons linéaires, en commençant par des zones « prioritaires ». Ces zones ont été déterminées par le SPW-ARNE en fonction des statuts de protection et de leur localisation en amont des bassins versants. Les différentes zones à priorité élevée ont toutes été vérifiées et gérées. En termes de chiffres, 85 km ont été inventoriés, dont 21% d'entre eux ont montré une présence de balsamine.

Plusieurs cours d'eau ont fait l'objet d'actions de gestion cette année, notamment l'amont de la Vesdre, la Hoëgne et le Wayai, le Bolimpont et le Loubas, le Four et le Maloupont ainsi que le Berenzen. Les gestions ont été réalisées avec l'aide de nombreux bénévoles sur la commune de Jalhay tandis que les autres gestions ont été réalisées par l'équipe interne du CRV.

D'autres chantiers de grande envergure vont être organisés cet hiver pour débuter dès la première floraison 2025 notamment sur le Ruy Sauvage et un affluent du Bach. Nous aurons besoin de bras pour cette activité, alors si le cœur vous en dit, restez vigilants aux annonces communales ainsi qu'aux informations publiées sur notre page Facebook !

Arrachage de la balsamine de l'Himalaya à la RND de Goffontaine avec de futurs guides nature en formation à l'IFAPME de Verviers.

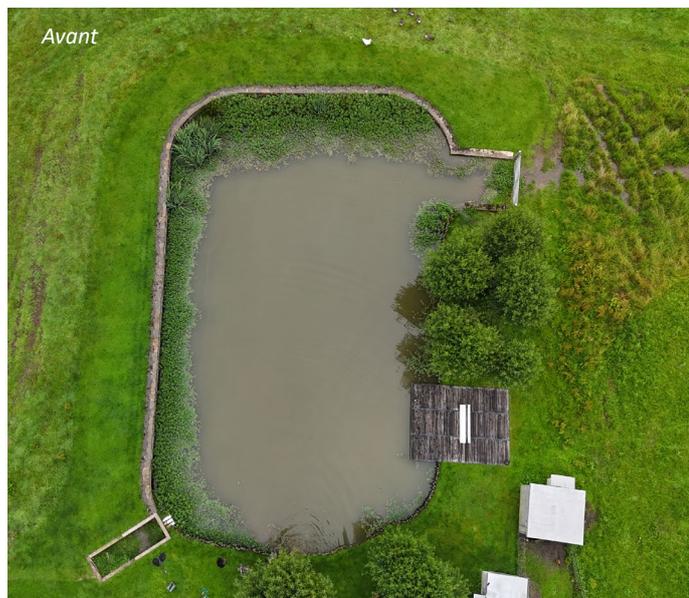


Un des inventaires les plus importants en termes de gestion précoce et de succès d'éradication est celui des **plantes aquatiques émergentes**. En effet, plus une espèce est observée tôt lors de son installation sur un site, plus il est facile de l'éradiquer. C'est pourquoi, une liste d'une vingtaine d'espèces a été fournie aux 14 chargés de projet afin de se concentrer sur des espèces déjà présentes en Wallonie mais qui ne sont pas encore répandues sur le territoire et pour lesquelles des actions de gestion doivent être mises en place rapidement pour éviter leur dissémination ! Dans cette liste, 11 espèces ont été observées dans le bassin de la Vesdre. En effet, sur les 79 plans d'eau inventoriés, 46% des sites ont montré la présence d'invasives. Afin de se former à la gestion de ces plantes, plusieurs actions de gestion ont été organisées au sein du Life Riparias afin de partager les expériences entre les différents Contrats de Rivière. Les chargés de projet EEE ont également participé aux gestions sur le bassin de l'Amblève, de l'Ourthe, de la Dyle-Gette et de la Senne. Par après, 2 chantiers ont été réalisés dans le bassin de la Vesdre et concernaient les 2 espèces émergentes suivantes : la jussie à grandes fleurs et l'élodée de Nutall.

D'autres **espèces invasives rivulaires répandues** ont également fait l'objet d'un inventaire mais pas de gestion. Cet inventaire a relevé la présence de certaines espèces sur 158 sites, avec la présence de **solidages** et de **spirées** en berge de cours d'eau, de **l'érable noir**, de **l'ailante glanduleux** ou encore du genre Aster. Certains sites prioritaires pourront faire l'objet de chantiers de gestion dans le futur.



*Solidages observés dans la zone Natura 2000 des Surdents.
(images Q. Thibaut)*



Gestion 2024 de la jussie à grande fleur sur un site privé

Un autre inventaire porte sur un groupe d'espèces animales, celui des **écrevisses**. Pour rappel, en Wallonie, **une seule espèce d'écrevisse y est indigène : l'écrevisse à pattes rouges**. En revanche, une dizaine d'autres espèces, toutes exotiques, est présente dans nos cours d'eau. Elles sont très problématiques pour la biodiversité de nos rivières. Pour inventorier ces petites bêtes, un protocole très strict a été mis en place. En effet, tout le matériel utilisé d'un plan d'eau à l'autre (nasses, bottes, gants,...) est rigoureusement nettoyé pour éviter de propager le champignon responsable de l'aphanomycoïse, maladie à l'origine de la mort de nos écrevisses indigènes et transmise par les espèces invasives (porteuses saines). Les recensements ont été réalisés depuis 2023 sur 44 plans d'eau. 47% d'entre eux n'ont pas montré de présence d'invasives, tandis que 39% sont déjà envahis par l'écrevisse californienne, aussi appelée écrevisse signal. L'écrevisse turque a aussi été observée dans 3 plans d'eau et l'écrevisse (petite) américaine dans 3 autres plans d'eau. Pour information, les inventaires ne sont pas réalisés sur les sites où l'indigène y est connue, cela pour éviter toute trans-



Ecrevisses turques

mission de la maladie mortelle.

À la suite des inondations de 2021 et au cours de l'été 2022, plus d'une centaine de plantes exotiques ont été découvertes le long de la Vesdre et plus précisément dans la réserve naturelle domaniale de Goffontaine. Parmi elles, une plante problématique a été identifiée : le **lespédèze soyeux** (*lespedeza cuneata*). Celle-ci est listée parmi les plantes exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne et avant sa découverte dans le bassin de la Vesdre par des botanistes, cette plante n'avait encore jamais été découverte en Europe. Cette plante impacte sérieusement les milieux dans lesquels elle s'installe. Connue pour sa facilité d'implantation, elle a été observée dans tous types de milieux (perturbés ou non) surtout dans les zones cultivées, les champs en jachère et abandonnés, les marais et les prairies. Une fois installée, sa densité réduit la disponibilité de la lumière et augmente la concurrence pour les ressources avec les plantes indigènes. Sa pollinisation et son potentiel allopathique mènent à une perte de biodiver-



Recherche du lespédèze soyeux



Ecrevisses turques observées lors d'un inventaire en 2023.

En conclusion, les résultats intermédiaires de la mission Espèces Exotiques Envahissantes dans notre bassin hydrographique montrent des avancées significatives malgré ces grands défis. L'inventaire et la gestion des espèces invasives, comme la berce du Caucase et la balsamine de l'Himalaya, ont permis d'identifier et de traiter plusieurs zones problématiques, en collaboration avec des acteurs locaux et des bénévoles. Les efforts de surveillance et d'éradication des plantes aquatiques et des écrevisses invasives continuent, notamment grâce à la mise en place de protocoles rigoureux et d'actions de terrain. La découverte de nouvelles espèces, comme le lespédèze soyeux, souligne l'importance de la vigilance continue dans la gestion de la biodiversité. L'engagement collectif reste essentiel pour limiter la propagation de ces espèces et préserver les écosystèmes locaux.

Chrichina Boa
Chargée de projet
" EEE : Espèce Exotiques Envahissantes "

Colloque "Le livre bleu" : retour sur un événement essentiel pour la qualité de l'eau en Wallonie

Le 12 novembre 2024, le Palais des Congrès de Liège a accueilli le colloque " Le livre bleu ", journée dédiée à la qualité de l'eau en Wallonie et organisée par le SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPW-ARNE). Cet événement de grande envergure a permis de rassembler des experts et des acteurs clés du secteur de l'eau pour partager leurs connaissances, échanger leurs expériences et approfondir la compréhension des enjeux liés à l'eau en Wallonie.

La journée a débuté par un mot de la représentante de Monsieur le Ministre de l'Environnement Yves Coppieers, qui a rappelé l'importance cruciale de la gestion de l'eau pour le bien-être de la région. Ce fut l'occasion de souligner le rôle fondamental du SPW-ARNE dans le suivi et la gestion des ressources en eau en Wallonie et de rappeler que l'optimisation des outils existants fait partie des nombreux enjeux actuels.

Valorisation des données : un gisement d'informations précieux pour les professionnels

L'un des objectifs principaux de cette journée était de mettre en lumière les compétences et les nombreuses données collectées par le SPW-ARNE, issues de réseaux de mesure, de rapports, d'études et d'enquêtes. Ces données constituent un véritable gisement d'informations pour ceux qui travaillent dans le domaine de l'eau.

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir ces données sous différentes formes et d'apprendre à les exploiter plus efficacement dans leurs activités professionnelles.

Des échanges enrichissants avec des experts du domaine

Tout au long de la journée, les participants ont pu assister à des présentations sur des sujets essentiels à la compréhension des enjeux actuels en matière de qualité de l'eau. Sven Abras (Directeur DESu) a notamment expliqué les compétences et les obligations en matière d'eau au sein du SPW-ARNE, tandis qu'Augustin Smoos (DESu), Olivier Tromme (DESo) et Frédéric Chérot (DEMNA) ont présenté les réseaux de mesures en eau de surface et souterraines,

offrant ainsi un aperçu précieux des outils utilisés pour évaluer la qualité de l'eau.

Plus spécifiquement, Augustin Smoos nous a présenté les outils suivants :

- **Aquaphyc** : le réseau de surveillance de la qualité physico-chimique des eaux de surface wallonnes - <http://aquaphyc.environnement.wallonie.be/>
- **Aquapol** : le réseau de mesure en continu de la qualité physico-chimique des cours d'eau wallons - <http://aquapol.environnement.wallonie.be/>
- **Aquabact** : le réseau de surveillance des eaux de baignade - <http://aquabact.environnement.wallonie.be/>

L'évolution de la qualité des masses d'eau a également été abordée, avec les interventions de Nicolas Fermin (DESu) et Johan Derouane (Directeur DESo), mettant en lumière l'évolution de la qualité et les défis persistants pour maintenir celle-ci tant pour les eaux de surface que souterraines.

L'après-midi a permis d'explorer des domaines plus particuliers, tels que les recherches spécifiques (contrôle d'enquête, caractérisation d'effluents, réseau Ecotox, etc.) présentées par Pierre-Nicolas Libert (DESu) et Sophie Meeûs (DESu).

Les modélisations agro-hydrologiques ont été abordées, notamment le modèle EPICGRID présenté par Catherine Sohier (CIAE) et le modèle PEGASE (Planification Et Gestion de l'Assainissement des Eaux) présenté par Thomas Lebecque (DESu). Ces interventions ont permis aux participants d'approfondir leur connaissance des méthodes scientifiques utilisées pour prédire et améliorer la qualité de l'eau.

Un événement riche en contenu et en interactions

Au-delà des conférences, le colloque a été une occasion idéale pour les participants d'échanger directement avec des experts et d'autres professionnels du secteur. Les sessions de questions-réponses ont permis de clarifier des points techniques et d'approfondir des sujets spécifiques, tout en favorisant les échanges d'idées et de bonnes pratiques.

Le SPW-ARNE a ainsi consolidé son rôle dans la gestion de la qualité de l'eau en Wallonie, et ce colloque a été un pas important vers une meilleure exploitation des données pour préserver notre environnement aquatique.

L'ensemble des présentations ainsi qu'un catalogue des données sont disponibles via : <https://eau.wallonie.be/spip.php?article133>



Christophe Willemarck
Coordinateur-adjoint



Ici commence la mer, ne jetez rien !

Pour rappel, la campagne « Ici commence la mer, ne jetez rien ! » est une initiative ambitieuse lancée par la Société



Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), en collaboration avec les 14 Contrats de Rivière de Wallonie et leurs partenaires locaux, dont les Organismes d'assainissement agréés (OAA). Elle vise à sensibiliser le grand public à la problématique des déchets et encourager les bons gestes pour protéger la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques.

En 2024, cette initiative a touché dans le bassin de la Vesdre environ 375 élèves et enseignants, avec des actions réparties tout au long de l'année dans diverses communes du bassin : 60 participants en janvier à Baelen, 60 en mai à Liège, 115 en juillet à Verviers, et 140 en septembre et octobre à Theux.

L'objectif est toujours le même depuis le lancement de la campagne : protéger l'eau, dès la source et dans les rivières jusque dans les océans.

Cela passe par une prise de conscience sur les gestes du quotidien. Les déchets jetés dans les rues et les cour d'école, peuvent boucher les canalisations et engendrer des dégâts sur les infrastructures publiques d'assainissement. Pire encore, ces déchets peuvent finir leur course directement dans la nature ou dans les rivières, qui finissent par alimenter le « continent de plastique » dans les océans.

Journées Wallonnes de l'Eau 2025

Les Journées Wallonnes de l'Eau sont un rendez-vous incontournable du printemps le long des rivières partout en Wallonie.

Entre le 14 et le 30 mars 2025, les Contrats de Rivière et leurs partenaires organisent de nombreuses activités sur le thème de l'eau. Balades à pied ou à vélo, visites de sites exceptionnels, ateliers de savoir faire, expositions, conférences, Opérations Rivières Propres,... chacun y trouvera une occasion de découvrir ou redécouvrir les cours d'eau, la vie dans les rivières et l'importance de les préserver.

Sur le site internet : www.journeeswallonnesdeleau.be, vous pourrez choisir les **activités**, entièrement **gratuites**, au gré de vos envies grâce à une carte interactive et ce dans toute la Wallonie !



Dans le prochain InfoVesdre, vous découvrirez l'intégralité du programme des activités proposées dans le bassin de la Vesdre...

► Levons déjà un coin du voile : vous pourrez, cette année encore, vous glisser sous le lion du *barrage de La Gileppe* ; réaliser des *potions pour votre potager* ; participer à une animation " *Ici commence la mer* " ; réfléchir à notre territoire avec le *documentaire " Toujours l'eau ! "* ; visiter une *station d'épuration* ; découvrir une *expo-photo* ; *balader dans nos belles vallées* accompagnés de guides ; et en famille visionner un *film d'animation* ou *jouer* sur le thème de l'eau.

Et bien d'autres choses encore ...



Inondation, des histoires qui font des vagues...

« Des histoires qui font des vagues » est une animation conçue par Hari Verlaet, membre du collectif Tutti Frutti, avec pour objectif principal de sensibiliser les adolescents à la culture du risque d'inondation. En explorant cette thématique sous divers angles, Hari aide les jeunes à mieux comprendre des enjeux cruciaux tels que le dérèglement climatique, l'aménagement du territoire ou encore les mesures de préparation face aux inondations. L'animation invite également à adopter une vision systémique des problématiques et à réfléchir à des solutions collaboratives impliquant différents acteurs.

L'animation s'articule autour de trois axes principaux :

Le cycle de l'eau : Matière étudiée à plusieurs reprises au cours du cursus scolaire, Hari invite les élèves à le reconstituer ensemble. Mais, contrairement à ce qui est traditionnellement enseigné, Hari met un point d'honneur à intégrer certaines notions comme l'impact de l'Homme sur le cycle de l'eau ou encore les conséquences du dérèglement climatique. Ces éclairages permettent de mieux comprendre, entre autres, les enjeux liés aux inondations.

La culture du risque : À travers des mises en situation concrètes, Hari engage les élèves dans une réflexion sur les réactions à adopter en cas de crise, notamment : « Où iriez-vous si vous deviez quitter en urgence votre maison ? », « Qu'emporteriez-vous en quittant votre maison précipitamment ? ». De manière concrète, il fait prendre conscience du risque aux élèves, met en avant l'importance de la solidarité et les appelle à se tenir prêts.

L'approche en réseau : Sur la base de fiches de présentation de personnes qu'il a réellement rencontrées, Hari propose aux élèves un jeu de rôle sous forme d'un petit débat sur la thématique des inondations. Cela permet de découvrir les différents acteurs impliqués, de près ou de loin, autour de celles-ci, mais aussi d'en apprendre davantage sur les enjeux, les limites et les solutions qui peuvent être apportées.

Grâce à une préparation minutieuse et une solide documentation scientifique, Hari propose une animation taillée sur mesure pour le public secondaire, avec des objectifs pédagogiques alignés sur ceux du programme scolaire. Ni alarmiste ni moralisatrice, cette activité permet de découvrir toute la complexité qui gravite autour des inondations, et ce, de façon particulièrement ludique, en plaçant les adolescents au premier plan.



Photo : Marie Lecomte

Informations pratiques :

- ▷ **Où ?** En classe
- ▷ **Pour qui ?** Pour les classes de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e secondaire
- ▷ **Quand ?** De janvier à mai 2025
- ▷ **Durée ?** Une ou préférablement deux périodes de 50 minutes consécutives
- ▷ **Combien ?** Gratuit
- ▷ **Contact :** Hari Verlaet - 0494/385456

Seneffe
16 - 17 mars 2025

Entrée gratuite

Inondéa

Le salon dédié à la prévention des inondations

Les journées Wallonnes de l'eau

du 14 au 30 mars 2025



Programme complet de toutes les activités dans le prochain InfoVesdre mais également sur le site web du CR Vesdre : www.crvesdre.be

Les Journées Wallonne de l'Eau, c'est aussi dans toute la Wallonie : www.journeeswallonnesdeleau.be

Voir article en page 10.

Coordonné par Sciences.be

Eau-rêka!
PRINTEMPS DES SCIENCES
24-30 MARS 2025

Infos sur www.sciences.be

Une initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Enquête publique Du 02/12/2024 au 02/06/2025 inclus.

DONNONS VIE À L'EAU!

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.

Donnez-nous votre avis!

Infos & documents : eau.wallonie.be

Contactez votre administration communale.

InfoVESDRE - Ed. resp.: Christiane Orban-Jacquet, Présidente du Contrat de Rivière Vesdre

Rédaction : Cellule de Coordination du CRV

(F. Hauregard, C. Willemarck, J. Stassart, C. Bao, L. Pouilloux, M. Heymans, L. Baltus)
sauf autre mention

CONTRAT de RIVIÈRE du sous-bassin hydrographique de la VESDRE - A.S.B.L.

Tél. : 0470/48 53 18 - 0470/64 58 72 - 0470/64 58 71 - 0470/28 06 40 - 0471/32 51 14 - 0471/90 41 96 - 0472/49 79 70

Mail : coordination@crvesdre.be - Facebook : [contratrivierevesdre](https://www.facebook.com/contratrivierevesdre) - Web : www.crvesdre.be



Le Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre (C.R.V.) est organisé avec le soutien financier des pouvoirs publics suivants :

